La revue scientifique internationale de didactique du français
***Action didactique*, éditée par le laboratoire LAILEMM de la faculté des lettres et des langues de l'université de Béjaia**
Indexée dans

Revue électronique – entièrement non payante – évaluation en double aveugle

Appel à contributions

Volume 6 Numéro 2 - décembre 2023 (12ème numéro)
Date limite d'envoi des articles : 15 juin 2023

Numéro sur le thème :

Didactique des discours de l'enseignement supérieur

Coordination :

Marie-Christine POLLET, Université Libre de Bruxelles

et Chantal PARPETTE, Université Lyon 2

Ce numéro est consacré à la didactique des discours de l'enseignement supérieur et à ce titre s'inscrit dans le champ des Littéracies universitaires[1].

A l'origine, du moins lorsqu'il se déploie dans l'espace francophone, ce champ décrit et théorise les genres de discours universitaires (Delcambre, 2012 ; Reuter, 2012), en mettant « l'accent sur les dimensions contextuelles, sociales et culturelles des pratiques de lecture et d'écriture » (Delcambre, 2012 : 29). Plus précisément, il permet de « théoriser ce qui fait la spécificité et la transversalité des pratiques

[1] L'orthographe de « littéracies » relève d'un choix assumé. En effet, ce mot a la particularité d'en connaitre plusieurs. L'option retenue ici est d'écrire « littéracies » comme un compromis entre la racine française qui relie ce terme à la famille des termes « lettres », « littérature », etc. et la finale anglaise « cie » (bien qu'elle ne soit pas inconnue en français), sans oublier la marque du pluriel qui renvoie à un des aspects du concept, la diversité des pratiques désignées par le terme de « littéracies » (Delcambre et Pollet, 2014, p. 3).

d'écriture à l'université, dans les différents espaces qui constituent cette institution, l'enseignement, la formation à la recherche (master et doctorat) et la recherche elle-même (les pratiques des chercheurs) » (Delcambre et Lahanier-Reuter, 2010 : 28).

Depuis quelques années, le champ s'ouvre à d'importantes évolutions qui témoignent de son appréhension grandissante dans une dimension didactique. Ainsi, son empan, d'abord centré sur l'environnement universitaire (Cortier et Kaaboub 2010 pour l'Algérie, par exemple), s'élargit à l'enseignement supérieur au sens large[2], de même que l'idée d'une formation précoce, dès la première année du cursus, est de plus en plus défendue (Pollet, 2016). De plus, il s'élargit très explicitement de l'orientation « recherche » aux questions d'enseignement qui pourraient en découler (Delcambre et Lahanier-Reuter, *ibid.* ; Pollet, 2014 ; Boukhannouche et Parpette, 2019; voir aussi le colloque de Blida en 2017[3]). Une autre évolution encore porte sur le type de compétences à développer : d'abord focalisées sur la lecture-écriture, elles s'étendent actuellement à toutes les compétences langagières, y compris orales, comme le montrent de récents travaux (e.a. Boyer *et al.*, 2018 ; Dufour et Parpette 2017), suivant en cela le cheminement du concept plus général de « littéracie » analysé par Rispail comme « l'aisance à circuler à travers les codes écrits, inscrits et oraux » (2020 : 14). Enfin, les travaux en Littéracies universitaires tiennent actuellement compte de la variété des discours de l'enseignement supérieur : des discours permettant la circulation de savoirs aux discours concernant leur évaluation, mais aussi des écrits scientifiques aux discours professionnalisants voire professionnels.

Ces divers mouvements nous amènent quant à nous à préciser ce qui nous préoccupe dans les Littéracies universitaires, à savoir la manière dont peuvent être didactisés les discours qui caractérisent l'enseignement supérieur. A cet égard, nous proposons d'envisager une dernière évolution importante dans le champ, qui, au lieu de confronter deux démarches traditionnelles et souvent présentées comme opposées, amène plutôt à les (ré)concilier. En effet, si une approche par les genres permet d'embrasser la dimension socialement ancrée des discours de l'enseignement supérieur, notamment en ce qui concerne la situation énonciative, les rapports entre les locuteurs, la question du statut et de l'intention de l'auteur.e et les mécanismes discursifs soutenant ces caractéristiques, ces discours peuvent également faire l'objet d'analyses linguistiques extrêmement fines, comme le montrent quelques ouvrages récents (e.a. Tutin et Grossmann, 2013 ; Boch et Frier, 2015 ; Niwese, Lafont-Terranova, et Jaubert, 2019). Ces deux démarches mériteraient donc d'être articulées, à la fois dans le développement des recherches et dans les pratiques d'enseignement-apprentissage, dans l'esprit d'une « approche

[2] Pour préciser ce que l'on entend par « enseignement supérieur au sens large », nous pourrions nous référer à la caractérisation que Niwese, Lafont-Terranova et Jaubert donnent de ce qu'ils appellent l'enseignement « postobligatoire » : envisageant « l'enseignement-apprentissage de l'écriture au-delà des seuls contextes scolaires » , ils proposent de couvrir « un champ plus large, intégrant les formations continues, universitaires et professionnelles » (2019 : 20).

[3] Les littéracies universitaires, de l'analyse à la reformulation. Méthodologie et pratique. Université de Blida, novembre 2017.

intégrée » (Pollet, 2021), de manière à inscrire les descriptions linguistiques, nécessaires mais pas suffisantes, dans une formation aux discours universitaires (Garnier, Rinck, Sitri et De Vogüe, 2015, §35).

Pour ce numéro de la revue *Action Didactique*, nous sollicitons des contributions ancrées dans divers contextes de l'enseignement supérieur et qui s'inscriraient dans l'un des axes suivants :

- l'évolution des recherches et des dispositifs d'enseignement-apprentissage vers de nouveaux objets, de nouveaux genres ;
- la question des impacts réciproques entre analyse des discours et formation des étudiants aux discours de l'enseignement supérieur ;
- la question des frontières/des interactions entre le FLM, le FLE, le FLS ;
- la question des spécificités des genres écrits et oraux mais aussi de leurs articulations ;
- la question des genres professionnels et de leurs modalités d'insertion et de didactisation dans l'enseignement supérieur ;
- la question des représentations des enseignant.es disciplinaires par rapport aux compétences textuelles qu'ils attendent des étudiant.es : sont-ils-elles en mesure de décrire et d'enseigner les genres textuels propres à leurs disciplines respectives ?
- la question de la compatibilité entre la complexité des discours de l'enseignement supérieur et le recours aux dispositifs numériques pour la formation des étudiant.es à ces discours.

Échéancier

- 15 février 2023 : lancement de l'appel à contributions
- 15 juin 2023 : date limite de réception des articles
- entre juin et septembre 2023 : expertises
- 15 septembre 2023 : envoi aux auteurs des conclusions des expertises
- entre le 15 septembre et le 15 novembre 2023 : réception des articles définitifs
- Fin décembre 2023 : parution du numéro.

Quelques références bibliographiques

Boch, F. et Frier, C. (dir.) (2015), *Écrire dans l'enseignement supérieur. Des apports de la recherche aux outils pédagogiques*, Grenoble : ELLUG, 336 p.

Bouchard, R., Parpette, C. (2012), « Littéracie universitaire et oralographisme : le cours magistral entre écrit et oral », *Pratiques* 53-54, Metz : CRESEF, p.195-210

Boukhannouche, L. et Parpette, C. (2019), « La modélisation, une démarche pour le développement des compétences rédactionnelles », *Action didactique* 2, Université de Bejaia, Algérie. http://univ-bejaia.dz/action-didactique

Cortier, C. et Kaaboub, A. Le français dans l'enseignement universitaire algérien : enjeux linguistiques et didactiques. *Le Français dans le monde. Recherches et applications*, 2010, 47, pp.53-63. ⟨halshs-00959393⟩

Delcambre, I. (2012), « De l'utilité de la notion de littéacies pour penser la lecture et l'écriture dans l'enseignement supérieur », *Diptyque*, 24, p.19-35.

Delcambre, I. et Lahanier-Reuter, D. (2012), « Littéracies universitaires : présentation », *Pratiques*, 153-154, Metz : CRESEF, p. 3-20.

Delcambre, I. et Pollet, M.-C. (coord.) (2014), *Spirale*, 53. *Littéracies en contextes d'enseignement-apprentissage.*

Dufour, S. et Parpette, C. (2017), « Le cours magistral : questions d'analyse de discours, questions de didactique », *Les carnets du CEDISCOR*, Analyse de discours et didactique des/en langues, Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle. https://journals.openedition.org/cediscor/1002

Garnier, S., Rinck, F., Sitri, F. et De Vogüe, S. (2015), « Former à l'écrit universitaire, un terrain pour la linguistique ? », *Linx,* 72, Paris : Université de Paris-Nanterre, p. 1-9.

Niwese, M., Lafont-Terranova, J., et Jaubert, M. (dir.) (2019), *Écrire et faire écrire dans l'enseignement postobligatoire. Enjeux, modèles et pratiques innovantes*, Lille : Presses Universitaires du Septentrion, 398 p.

Pollet, M.-C. (2014), *L'écrit scientifique à l'aune des littéracies universitaires. Approches théoriques et pratiques*, Namur : PUN, 172 p.

Pollet , M.-C. (2016), « Pour une formation contextualisée, progressive et précoce à l'écriture scientifique »,*Langues, cultures et sociétés.* https://revues.imist.ma/index.php/LCS/article/view/5787

Pollet, M.-C. (2019), *Former à l'écriture de recherche. De la compréhension à la production : réflexions et propositions didactiques*, Namur : PUN, 149 p.

Pollet, M.-C. (2021), « Les recherches et formations consacrées à l'écrit. Vers une "approche intégrée" », dans Scheepers, C. (dir.), *Former à l'écrit, former par l'écrit dans le supérieur*, Bruxelles : De Boeck, p. 67-83.

Reuter, Y. (2012), « Les didactiques et la question des littéracies universitaires », *Pratiques*, 153-154, Metz : CRESEF, p. 161-176.

Ripsail, M. (2020), « La posture littéracique : une école de modestie et d'étonnement ». *forumlecture.ch*, 2 https://www.forumlecture.ch/sysModules/obxLeseforum/Artikel/700/2020_2_fr_rispail.pdf

Tutin, A. et Grossmann, F. (dir.) (2013*), L'écrit scientifique : du lexique au discours. Autour de Scientext*, Rennes : PUR, 246 p.

Procédure de soumission

Les propositions de contribution (articles entiers), ayant entre 30 000 et 40 000 caractères, espaces compris, doivent être **obligatoirement** et **exclusivement** soumis par le site de la revue sur ASJP : https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/843

Elles doivent être accompagnées d'une bio-bibliographie succincte de l'auteur ou des auteurs de l'article (Il est souhaitable que les auteurs s'inspirent de la manière avec laquelle les présentations des auteurs – présentées à la fin des articles déjà publiés par la revue – se rédigent habituellement pour *Action didactique*).

Les manuscrits doivent respecter la politique de publication, le protocole de rédaction et la feuille de style consultables sur le site de la revue. Les propositions doivent être originales sans la moindre violation des droits d'auteurs (Plagiat). Les auteurs doivent d'ailleurs signer et envoyer le contrat de publication par l'adresse action.didactique@gmail.com

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez contacter les responsables de la revue par l'adresse : action.didactique@gmail.com